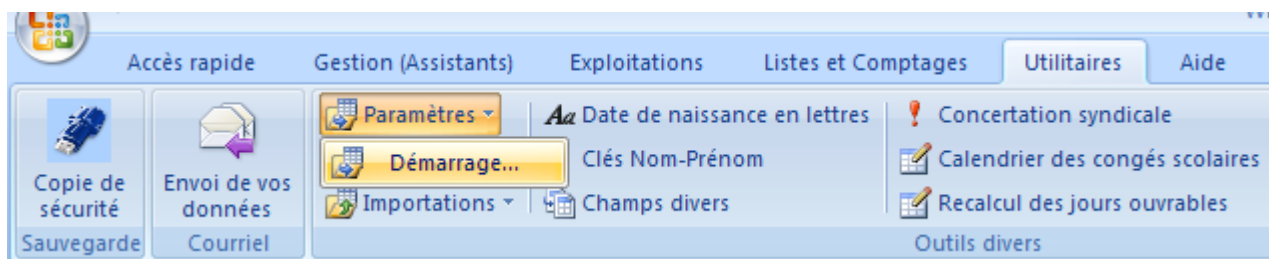
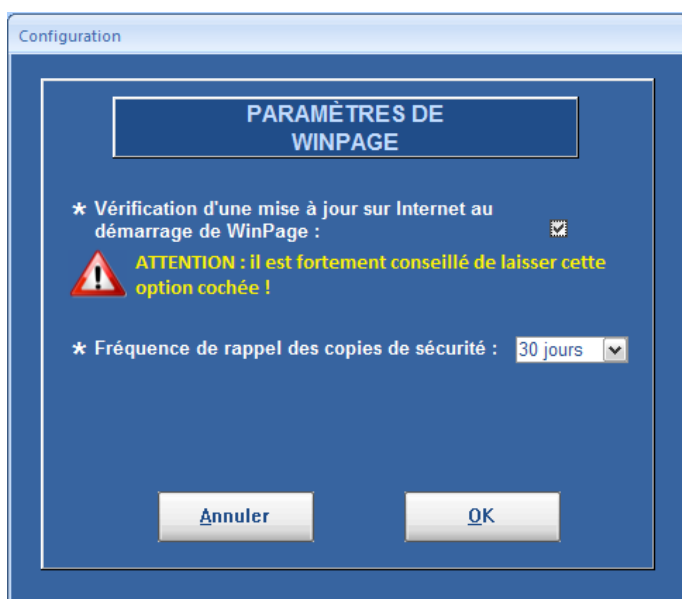


Utilitaires : Paramètres



Certains paramètres pris en compte au démarrage peuvent être modifiés. Choisissez l'onglet « Utilitaires → Paramètres → Démarrage ».



Deux paramètres peuvent actuellement être modifiés :

- La vérification de la mise à jour sur Internet.
- La fréquence de rappel des copies de sécurité.

Cet écran vous donne la possibilité de décocher l'option de vérification, à l'ouverture, d'une mise à jour éventuelle sur Internet du programme et de vous prévenir le cas échéant.

Le second paramètre permet notamment aux administrations communales de ne plus recevoir le rappel après trente jours d'une copie de sécurité non encore effectuée. Cette option vous permet également de choisir le délai avant rappel...

